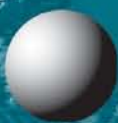


OBSERVATOIRE



EMPLOI FORMATION DU BASSIN D'EMPLOI

Evolution de l'emploi dans le commerce de détail

Volet social de la Charte d'urbanisme commercial

Avec près de 14 000 salariés, le commerce de détail demeure un secteur majeur de l'économie du Pays de Rennes. L'évolution de l'emploi tout au long des deux dernières Chartes d'urbanisme commercial se scinde en deux périodes distinctes. Entre 1996 et 2000, la croissance est importante grâce, notamment, aux années 1999 et 2000 durant lesquelles 1 800 emplois salariés supplémentaires ont été créés. L'explosion de la consommation des ménages de la fin de décennie a dopé, sur le territoire rennais plus qu'en France, l'activité du commerce de détail et, en particulier, les supermarchés, les hypermarchés ou encore l'équipement de la maison. Le ralentissement économique de 2001 a été plus durement ressenti sur le Pays de Rennes comparativement à Nantes, Bordeaux ou Toulouse. Si sur la période 2000/2004, les secteurs qui gravitent autour du « bien-être » (habillement, parfumerie...) tirent leur épingle du jeu, les grandes surfaces alimentaires ont créé sept fois moins d'emplois que durant la période précédente et l'équipement de la maison recule. Les premières estimations fournies par l'Unedic pour l'année 2005 confirment, malheureusement, l'atonie du commerce de détail sur le territoire rennais.



Conseil de
développement
économique
et social
du pays et de
l'agglomération
de Rennes



AGENCE D'URBANISME ET DE
DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

AUDIAR



Fonds Social Européen



AUDIAR
39 rue Capitaine Maignan
CS 46911 35069 RENNES Cedex
Tél. 02 99 01 86 40
Fax 02 99 01 86 69

Contacts :
Michaël BOIS & Karine BAUDY
02 99 01 85 01
m.bois@audiar.org

décembre 2006

Près de 14 000 salariés dans le commerce de détail sur le Pays de Rennes

Au 31 décembre 2004, le Pays de Rennes compte 13 800 emplois salariés¹ dans le secteur commerce de détail (grande distribution et boutiques), soit plus de la moitié des emplois salariés de l'ensemble du commerce. Ces salariés sont répartis dans 1 590 établissements². 9 emplois sur 10 sont concentrés sur Rennes Métropole.

Le commerce de détail est le 2^{ème} secteur employeur privé³ derrière les services aux entreprises et devant la construction ou l'industrie automobile.

Certaines activités artisanales peuvent être assimilées à du commerce de détail : ce sont les boulangeries, charcuteries, pâtisseries. Elles représentent pratiquement 1 200 salariés⁴.

Au sein du commerce de détail, les grandes surfaces à dominante alimentaire (GSA) et les grands magasins, se distinguent fortement des autres. Ils ne représentent que 4 % des établissements de ce secteur, mais emploient à eux seuls plus d'un salarié sur trois. A titre d'exemples, un hypermarché occupe en moyenne 235 personnes et un grand magasin 59, contre 3 à 8 par établissement dans tous les autres secteurs.

¹ Selon les estimations de l'Audiar et du Codespar.

² Relevant du champ Unedic (voir note méthodologique).

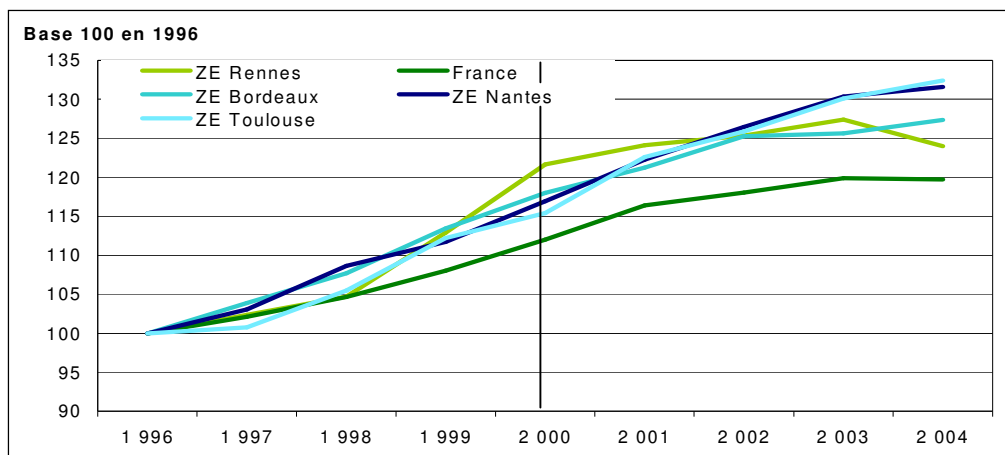
³ Si on répartit l'emploi en 60 secteurs d'activités.

⁴ Ce chiffre est fourni à titre indicatif. Le reste de la note se concentre exclusivement sur l'analyse du commerce de détail stricto sensu.

Un gisement considérable d'emplois à la fin des années 90

Entre 1996 et 2000, le commerce de détail a créé 2 300 emplois salariés supplémentaires (+ 21 %). A l'instar de ce qui s'est produit sur l'ensemble de l'économie rennaise (et en France), les années 1999 et 2000 ont été records en termes de créations nettes d'emplois, avec respectivement + 900 et + 950 salariés. Pendant ces deux années, plus d'un emploi salarié supplémentaire sur dix créé sur le Pays de Rennes était exercé dans ce secteur. Le dynamisme était plus prononcé dans le commerce de détail que la moyenne (+ 7,5 % chaque année, contre + 4 % tous secteurs confondus) et était concentré pour l'essentiel sur l'agglomération rennaise. La comparaison avec la moyenne nationale et d'autres territoires « comparables » est également largement favorable au territoire rennais (voir graphique ci-dessous).

Comparaison territoriale de l'évolution de l'emploi salarié privé du commerce de détail



Source : Unedic – traitement Audiar/Codespar

Croissance élevée pour les grandes surfaces alimentaires jusqu'en 2000

Dopés par l'explosion de la consommation des ménages et les créations de nouveaux pôles (Centre Commercial Leclerc à Cleunay...) ce sont les supermarchés et les hypermarchés qui ont généré le plus d'emplois jusqu'en 2000, avec une augmentation de près de 1 200 salariés en quatre ans (+ 35 %).

Le secteur de l'équipement de la maison a également très largement tiré son épingle du jeu, notamment l'électroménager (+ 200, soit + 67 %) et, le bricolage⁵ (+ 200, soit + 40 %).

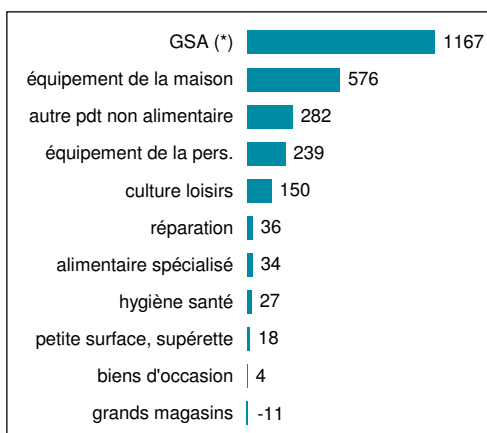
Net ralentissement de la croissance de l'emploi depuis 2000

En 2001, la croissance a nettement ralenti en France et impacté une partie de la consommation des ménages, en particulier les postes alimentaire et carburant. Les professionnels du commerce ont immédiatement répercuté cette inversion de tendance sur leur appareil de production en gelant les croissances d'effectifs.

La période 2000/2004 est opposée à la période précédente à de nombreux titres. La croissance de l'emploi s'est nettement ralentie, l'évolution de ce secteur sur le Pays de Rennes a été moins favorable que la moyenne tous secteurs confondus et l'impact du ralentissement économique a été plus durement ressenti sur le territoire rennais comparativement aux autres territoires étudiés. Alors que l'emploi salarié privé du commerce de détail croissait de 2 % sur le territoire rennais, il progressait de 7 % en France, 15 % sur la zone d'emploi de Toulouse ou encore de 13 % sur la zone nantaise.

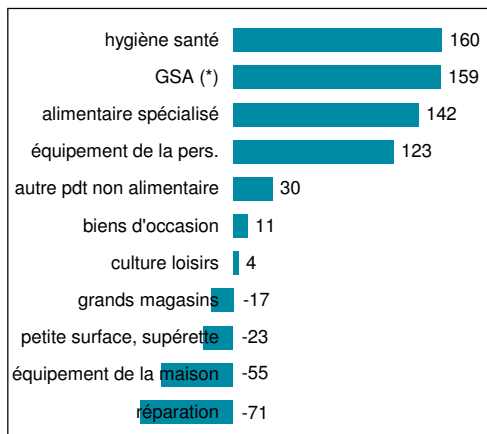
⁵ Y compris quincaillerie

Evolution de l'emploi salarié privé du commerce de détail entre 1996 et 2000 – Pays de Rennes



Source : Unedic – traitement Audiar/Codespar
(*) Grande surface alimentaire

Evolution de l'emploi salarié privé du commerce de détail entre 2000 et 2004 – Pays de Rennes



Source : estimation Audiar/Codespar à partir des données Unedic
(*) Grande surface alimentaire

Développement des secteurs « bien-être »

Malgré le ralentissement, certains pans du commerce ont résisté. De manière très nette, on constate que ce sont les secteurs qui gravitent autour du bien-être personnel, physique ou moral, qui ont le mieux résisté. Parmi les principaux créateurs d'emplois, on retient notamment l'habillement, la parfumerie et les articles médicaux. Au total les secteurs hygiène/santé et équipement de la personne ont créé près de 300 emplois salariés supplémentaires soit + 10 % en quatre ans. Ces tendances sont proches de celles constatées en France.

L'alimentaire spécialisé (produits surgelés...) se démarque également car il a créé nettement plus d'emplois que sur la période précédente.

Croissance sans doute très modeste pour les grandes surfaces alimentaires

Un des éléments marquants entre 2000 et 2004 est le très net ralentissement pour les deux « moteurs » de la période précédente que sont les GSA et l'équipement de la maison. Selon les estimations de l'Audiar, la croissance des hypermarchés et des supermarchés pourrait être sept fois moins importante que durant les quatre années précédentes. Le secteur de l'équipement de la maison perdrait, quant à lui, une cinquantaine de salariés (en solde net) alors qu'il avait crû de près de 600 salariés entre 1996 et 2000. Dans ces deux secteurs, la tendance nationale est sensiblement plus favorable.

400 demandeurs d'emplois de plus en 4 ans

Les chiffres du chômage confirment la tendance. Entre 2000 et 2004, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1⁶, travaillant dans le secteur du commerce de détail avant leur inscription, est en hausse de 27 % (+ 400 demandeurs d'emploi), soit plus de 1 800 DEFM inscrits fin décembre 2004. Parmi ces personnes, 430 avaient été licenciées (soit + 40 % en 4 ans) et 507 n'avaient pas eu de renouvellement de contrat (soit + 28 %). Selon les données ANPE « l'ajustement » semble concerner avant tout les cadres commerciaux, les caissiers/employés de libre service et les vendeurs. On notera par ailleurs que fin 2004, 22 dirigeants d'entreprises étaient inscrits à l'ANPE après avoir exercé dans le secteur ; ils n'étaient que 3 en 2000.

⁶ Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles à la recherche d'un CDI à temps plein.

L'activité des formes de vente du commerce de détail - France (Taux de croissance des ventes en volume en %)

Formes de vente	2000	2001	2002	2003	2004
Alimentation spécialisée et artisanat commercial	3,1	-1,9	0,6	-3,9	-4,9
<i>Boulangeries-pâtisseries</i>	-1,4	1,0	0,0	-0,6	-1,7
<i>Boucheries-charcuteries</i>	-1,7	-4,3	0,5	-4,1	-1,4
<i>Autres magasins d'alimentation spécialisée</i>	10,0	-2,4	1,2	-6,1	-9,1
Petites surfaces d'alimentation générale ¹	-0,7	2,0	0,8	1,0	-0,1
Grandes surfaces d'alimentation générale	2,7	1,1	1,4	1,0	0,4
Grands magasins ²	8,2	1,0	0,7	-0,1	3,7
Pharmacies et commerces d'articles médicaux	8,0	7,3	6,9	6,6	5,1
Magasins non alimentaires spécialisés	6,8	5,8	4,1	2,7	4,2
<i>Habillement-chaussures</i>	2,5	4,4	2,8	3,2	0,9
<i>Autres équipements de la personne</i>	6,8	6,9	2,1	-1,6	1,9
<i>Culture, loisirs, sports</i>	12,5	8,6	6,7	3,5	2,6
<i>Equipelement du foyer</i>	8,5	7,1	5,6	4,8	8,6
<i>Aménagement de l'habitat</i>	3,2	1,6	3,1	2,1	6,9
<i>Autres magasins spécialisés</i>	4,0	5,3	-4,1	-1,7	0,9
Commerce hors magasin	1,8	1,0	0,3	2,5	4,5
<i>Vente par correspondance</i>	6,8	1,9	1,1	6,2	6,6
<i>Autres</i>	-3,4	0,0	-0,7	-1,7	2,1
Réparation d'articles personnels et domestiques	7,9	-0,2	-4,2	0,7	0,5
Ensemble du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial	4,4	2,9	2,5	1,7	1,8

(1) Sont inclus les magasins de produits surgelés.

(2) Sont inclus les autres magasins non spécialisés.

Source : Insee, comptes du commerce

Un contexte national qui explique une partie de l'évolution

L'analyse des principaux indicateurs économiques nationaux du secteur sur la période étudiée (voir tableau page 4 et annexes), met en exergue le très net ralentissement de la croissance des ventes pour l'ensemble du commerce de détail et, en particulier, pour les grandes surfaces alimentaires et les grands magasins. En outre, on constate que les parts de marché des hypermarchés sont en recul, à la fois dans l'alimentaire et le non alimentaire. Les supermarchés perdent également des parts de marchés dans le non alimentaire. Cette évolution se fait essentiellement au profit des magasins non alimentaires spécialisés.

Une concurrence territoriale exacerbée

L'anticipation du potentiel que représente la croissance démographique à venir (selon l'Insee on compterait 60 000 habitants de plus entre 2000 et 2010) a favorisé la multiplication des enseignes commerciales (voir carte page 6) sur le territoire et exacerbé la concurrence. On remarque que l'offre en matière alimentaire s'est fortement développée en périphérie de l'agglomération. Ces supermarchés et hypermarchés semblent désormais rayonner sur plusieurs communes et captent une partie de la population qui allait précédemment sur l'agglomération pour effectuer ses achats. Ainsi, alors que le nombre d'emplois dans les GSA sur Rennes Métropole est demeuré stable, il a crû de plus de 40 % sur le reste du Pays de Rennes, passant de 465 salariés privés en 2000, à 660 en 2004.

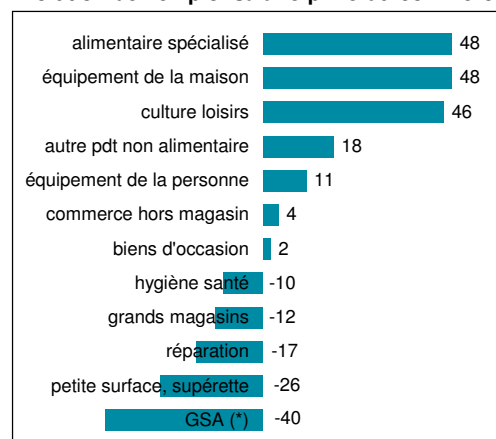
L'emploi des secteurs non alimentaire spécialisés (dans l'équipement de la maison, de la personne, le loisir/culture...) reste très largement localisé sur Rennes Métropole. Néanmoins, selon toute vraisemblance, le fort développement des grandes zones commerciales en périphérie du Pays de Rennes, voire sur l'ensemble du département, a contribué à freiner la croissance sur le territoire rennais.

Enfin, la concurrence est également de nature économique. L'augmentation du nombre de concurrents pousse les enseignes à rechercher davantage de gains de productivité. On peut évoquer, à titre d'exemples, le cas du bricolage ou encore des jardineries, qui conservent globalement le même nombre d'effectifs alors que le nombre d'enseignes a, quant à lui, augmenté.

2005 : confirmation de la tendance

Les données provisoires de l'Unedic, concernant la situation de l'emploi salarié privé confirment, malheureusement, l'atonie du commerce de détail sur le territoire rennais. Seuls trois secteurs tirent leur épingle du jeu : l'alimentaire spécialisé – en particulier les commerces alimentaires spécialisés en produits surgelés (+ 60) – l'équipement de la maison – notamment les magasins de bricolage (+ 80 salariés en un an) – et le culture/loisir – dont les commerces de livres/journaux/papeterie (+ 50). Pour les autres secteurs les évolutions restent marginales. On notera tout de même le recul dans l'alimentaire généraliste, à la fois dans les grandes et petites surfaces.

Evolution de l'emploi salarié privé du commerce

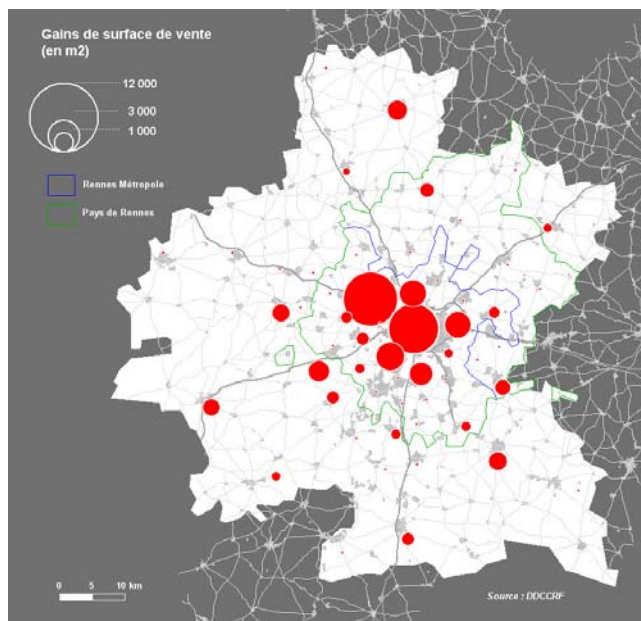


de détail entre 2004 et 2005 – Pays de Rennes

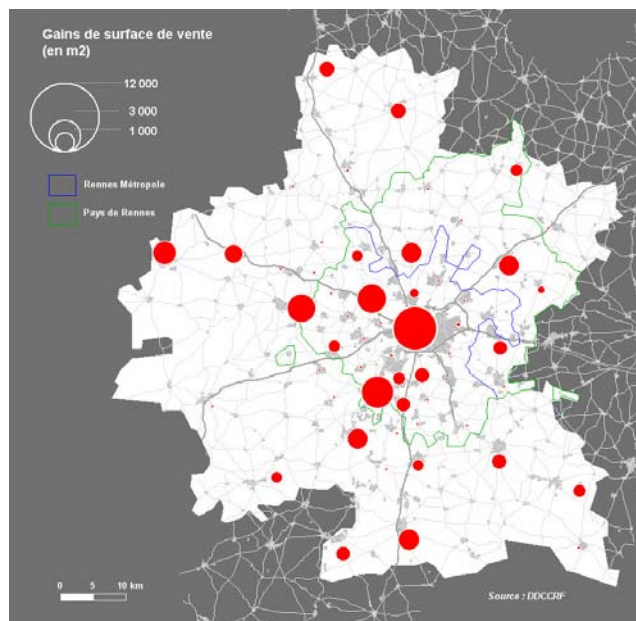
Source : Unedic (données 2005 provisoires) – Traitement Audiar/Codespar

(*) Grande surface alimentaire

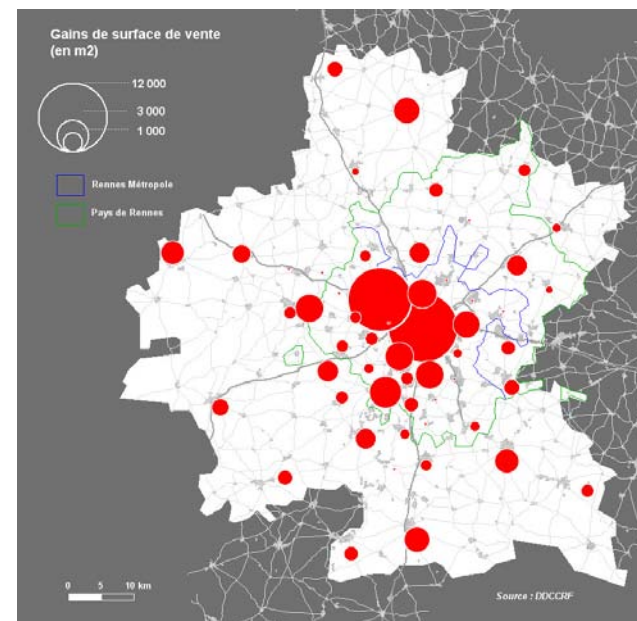
**Evolution des surfaces de vente dans l'alimentaire
1995 – 2000**



2000 – 2004



1995 - 2004



Contrairement à la période précédente, où les gains de surfaces de vente en alimentaire sont très fortement concentrés sur Rennes Métropole (72,9 % des gains de la zone d'emploi de Rennes), sur la période fin 2000-fin 2004, on observe une diffusion sur l'ensemble du territoire : Rennes Métropole représente 45 % des gains de surfaces de la zone d'emploi, les autres EPCI du Pays de Rennes 13 % et le reste de la zone d'emploi 41 %. Sur la période récente, le commerce alimentaire s'est développé principalement à l'ouest et au sud de l'agglomération.

Surfaces de Vente Alimentaires	Fin 1995	Fin 2000	Fin 2004	Gain 2000-1995	Gain 2004-2000
Pays de Rennes	95 089	122 350	140 261	27 261	17 911
Rennes Métropole	83 719	109 500	123 330	25 781	13 830
Reste du Pays de Rennes	11 370	12 850	16 931	1 480	4 081
Reste de la ZE	27 677	35 771	48 304	8 094	12 533
Total ZE	122 766	158 121	188 565	35 355	30 444

Source : DDCCRF

Méthodologie :

La note a été réalisée sur la base des données fournies par l'Unedic. Son champ porte sur l'ensemble des entreprises de 1 salarié et plus cotisant à l'Assédic. Les commerçants et artisans sans salarié ne sont pas pris en compte.

Les données sont fournies au 31 décembre de chaque année. Sont comptabilisés, tous les salariés présents à cette date dans l'entreprise sans distinction de contrat (CDI, CDD...) et qu'elle que soit la durée du travail (une personne à mi-temps équivaut à un salarié). Les salariés intérimaires ne sont pas comptabilisés.

Les entreprises retenues sont celles relevant du code d'activité 52 (commerce de détail) qui comprend les activités suivantes : 521A - Commerce de détail de produits surgelés ; 521B - Commerce d'alimentation générale ; 521C – Supérettes ; 521D – Supermarchés ; 521E - Magasins populaires ; 521F – Hypermarchés ; 521H - Grands magasins ; 521J - Autres commerces de détail en magasin non spécialisé ; 522A - Commerce de détail de fruits et légumes ; 522C - Commerce de détail de viandes et produits à base de viande ; 522E - Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques ; 522G - Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie ; 522J - Commerce de détail de boissons ; 522L - Commerce de détail de tabac ; 522N - Commerce de détail de produits laitiers ; 522P - Commerces de détail alimentaires spécialisés divers ; 523A - Commerce de détail de produits pharmaceutiques ; 523C - Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques ; 523E - Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté ; 524A - Commerce de détail de textiles ; 524C - Commerce de détail d'habillement ; 524E - Commerce de détail de la chaussure ; 524F - Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage ; 524H - Commerce de détail de meubles ; 524J - Commerce de détail d'équipement du foyer ; 524L - Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision ; 524N - Commerce de détail de quincaillerie ; 524P - Commerce de détail de bricolage ; 524R - Commerce de détail de livres, journaux et papeterie ; 524T - Commerce de détail d'optique et de photographie ; 524U - Commerce de détail de revêtements de sols et de murs ; 524V - Commerce de détail d'horlogerie et de bijouterie ; 524W - Commerce de détail d'articles de sport et de loisir ; 524X - Commerce de détail de fleurs ; 524Y - Commerce de détail de charbons et combustibles ; 524Z - Commerces de détail divers en magasin spécialisé

Pour des raisons administratives, certains établissements ont connu des modifications de codes APE, alors même que leur activité « réelle » n'a, a priori, pas changé. C'est pourquoi, pour la rédaction de cette note certaines réaffectations ont été réalisées pour les entreprises du territoire rennais. Il est néanmoins très difficile de s'assurer que celles-ci sont pertinentes.

ANNEXES

Evolution de la structure de la consommation commercialisable des ménages - France

Produits	Evolution en volume en %			Structure en %		Valeur 2004 ²
	2000-2002 ¹	2003	2004 ²	1999	2004 ²	Milliards d'euros
Pain-pâtisserie	0,5	0,9	-2,2	2,4	2,3	11,0
Viande-charcuterie-volailles	0,2	0,6	-0,1	7,2	7,2	34,2
Autres produits frais	1,2	0,3	2,1	9,6	9,7	46,2
Boissons, épicerie, produits divers	2,3	1,6	0,4	10,4	10,5	50,1
Tabac	-0,7	-13,2	-18,2	3,3	3,3	15,6
Produits alimentaires (A)	1,1	-0,6	-1,2	33,3	33,0	157,1
dont produits alimentaires hors tabac	1,3	0,9	0,6	29,7	29,8	15,6
Produits pharmaceutiques	8,3	7,4	7,4	6,4	7,6	36,2
Accessoires automobiles, motocycles	4,0	5,8	2,1	4,9	5,4	25,6
Carburants	-0,2	-2,0	-0,4	6,5	6,8	30,4
Habillement-chaussures	2,3	1,3	1,4	9,4	8,7	41,5
Autres équipements de la personne	2,7	0,3	-1,6	5,6	5,6	26,5
Culture, sports, loisirs	8,6	7,4	8,0	6,3	6,4	30,2
Equippedu foyer	4,6	0,4	5,8	8,3	8,0	37,9
Aménagement de l'habitat	1,4	-0,8	0,1	5,5	5,1	24,4
Autres produits non alimentaires	1,0	1,5	1,7	2,9	3,2	15,1
Produits non alimentaires (B)	3,8	2,4	3,0	54,7	56,3	267,7
Vente et réparation automobile (C)	1,3	-4,7	1,3	11,5	10,6	50,5
Consommation commercialisable (A+B+C)	2,6	0,6	1,4	100,0	100,0	475,4
Consommation effective des ménages	2,5	1,8	2,0	///	///	1 179,8

(1) Taux de croissance annuel moyen
(2) Données provisoires (mai 2005)

Source : Insee, comptes nationaux et comptes trimestriels

Parts de marché des formes de vente – France

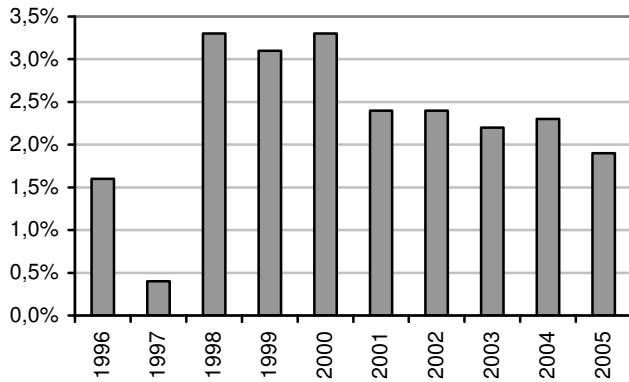
Formes de vente	Produits alimentaires (hors tabacs)			Produits non alimentaire ¹		
	1999	2003	2004	1999	2003	2004
Alimentation spécialisée et artisanat commercial	17,7	16,6	16,5	1,1	1,1	0,9
Boulangeries-pâtisseries	6,7	6,3	6,3			
Boucheries-charcuteries	6,3	5,5	5,5			
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	8,6	8,6	8,6	19,9	18,9	18,7
Grandes surfaces d'alimentation générale	67,1	68,4	68,3			
Supermarchés	30,8	33,4	33,4			
Hypermarchés	35,4	33,6	33,5	13,4	12,9	12,7
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	0,7	0,8	0,9	2,2	2,0	2,0
Pharmacies et commerces d'articles médicaux				9,4	10,3	10,4
Magasins non alimentaires spécialisés				41,1	42,2	42,6
Vente par correspondance				3,2	3,2	3,2
Autres hors magasins (marchés, réparation domestique...)	3,7	3,4	3,4	2,2	1,9	1,9
Ensemble de commerce de détail et artisanat	97,9	97,7	97,7	79,0	79,9	79,7
Ventes au détail du commerce automobile	0,2	0,2	0,2	14,1	13,7	13,9
Autres ventes au détail ²	1,9	2,1	2,1	6,9	6,4	6,4
Ensemble des ventes au détail	100	100	100	100	100	100

(1) Y compris les ventes et réparations de motocycles, y compris les produits liés à l'automobile, mais à l'exclusion des ventes et réparations de véhicules automobiles.
(2) Ventes au détail d'autres secteurs : cafés-tabac, grossistes, ventes directes de producteurs.

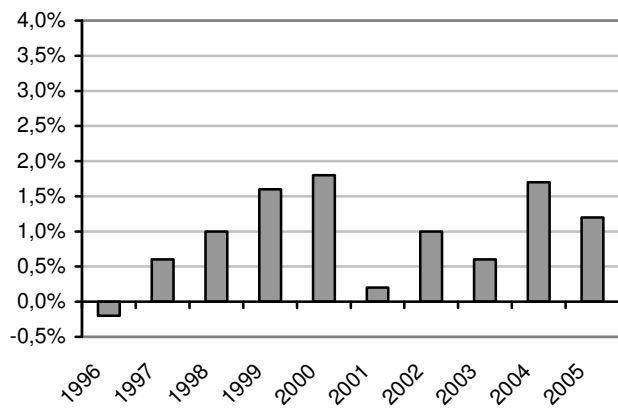
Source : Insee, comptes du commerce

Evolution de la consommation des ménages 1996-2005 France entière

Consommation effective des ménages



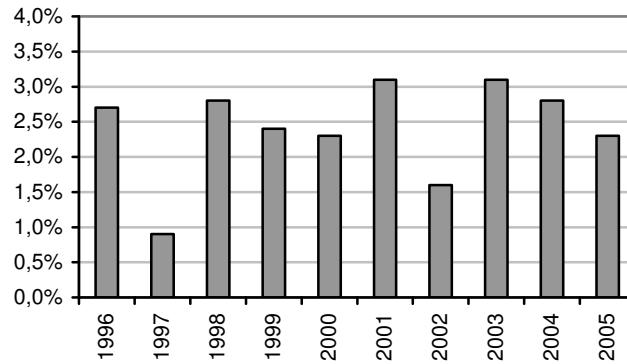
Prod. alimentaires



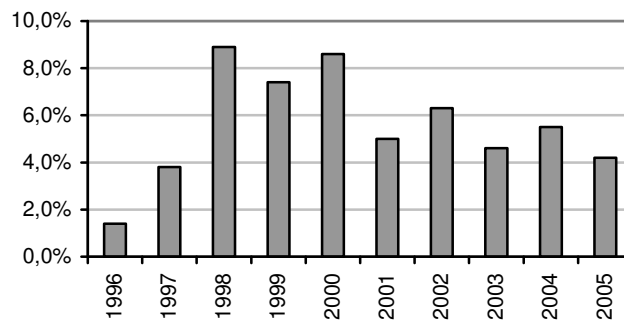
Articles d'habillement



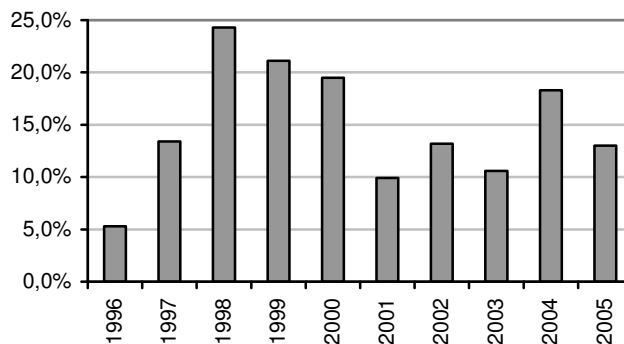
Logement, eau, gaz, électricité



Loisirs et culture



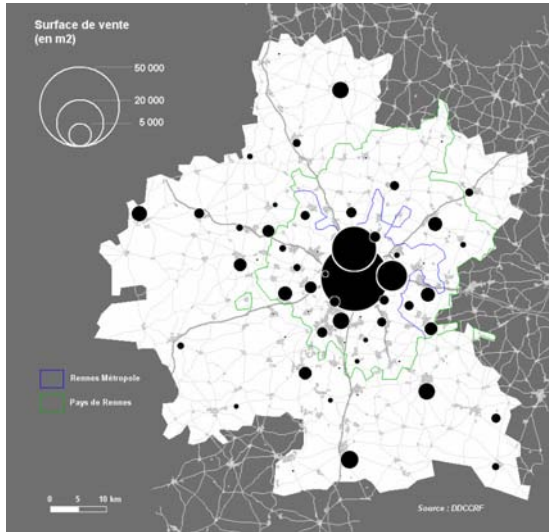
Dont App. et acc. audio-visuels et informatiques



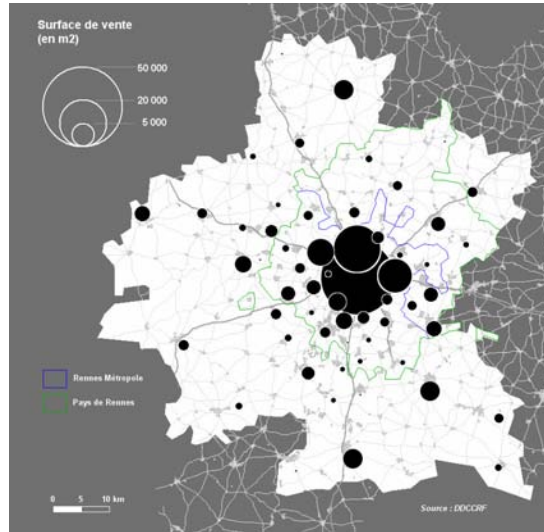
Localisation des surfaces alimentaires

(surfaces de vente de plus de 300 m² ouvertes par commune de la zone d'emploi de Rennes)

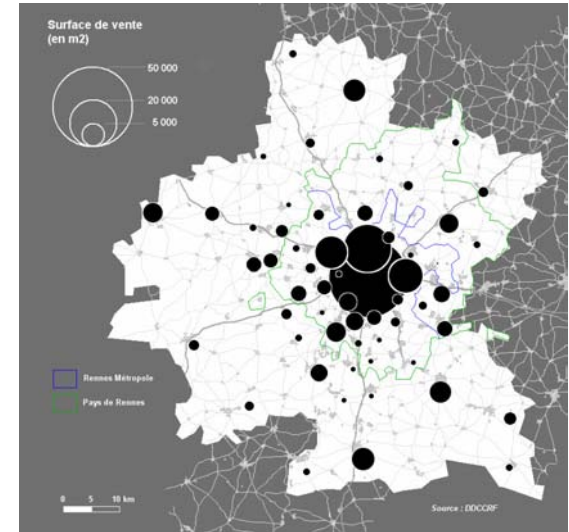
1995



2000



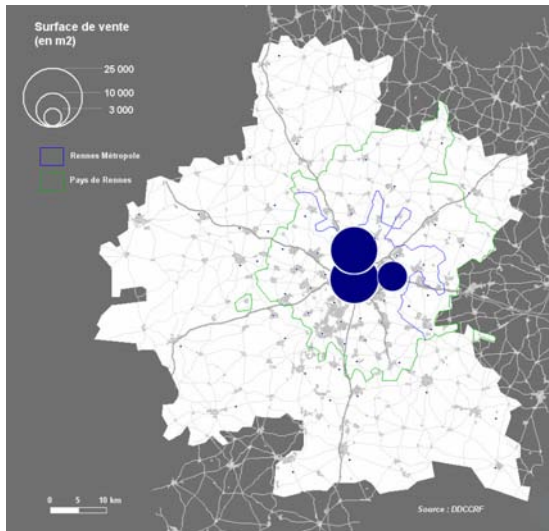
2004



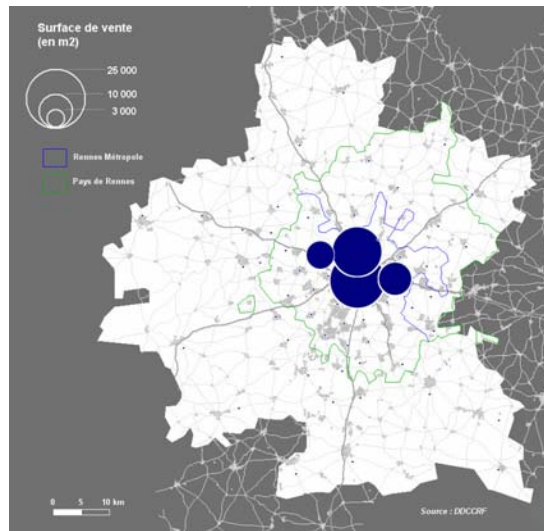
Localisation des surfaces d'hypermarchés

(surfaces de vente ouvertes de plus de 2 500 m² par commune de la zone d'emploi de Rennes)

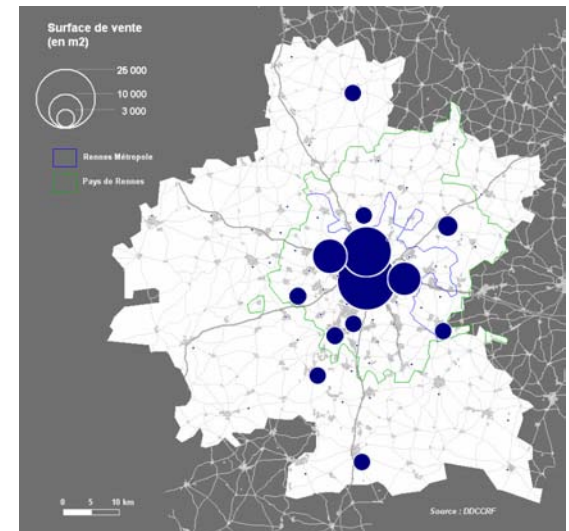
1995



2000

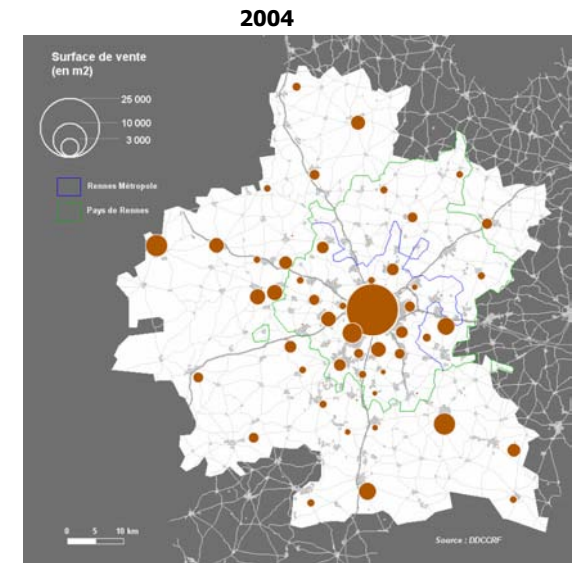
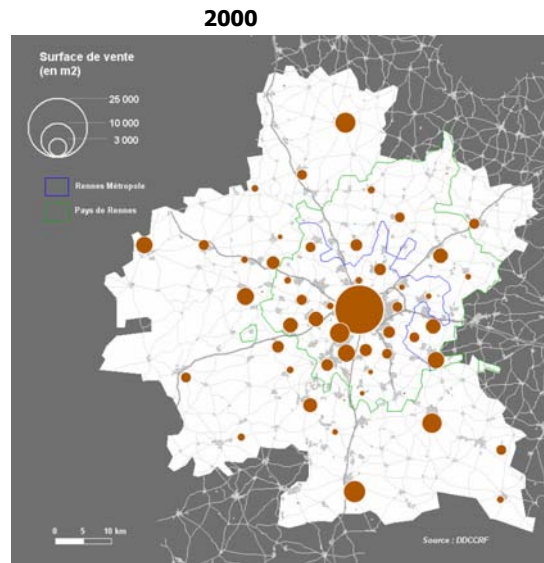
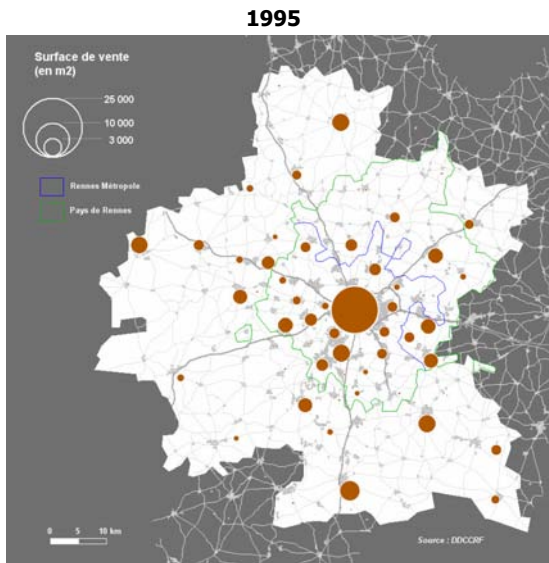


2004



Localisation des surfaces de supermarchés

(surfaces de vente ouvertes, comprises entre 400 et 2 499 m², par commune de la zone d'emploi de Rennes)



Localisation des surfaces de supérettes

(surfaces de vente ouvertes, comprises entre 300 et 399 m², par commune de la zone d'emploi de Rennes)

